



Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Avec toutes les associations de maires et les principales fédérations de la solidarité et de l'éducation, nous organisons le 13 mai 2023 la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité. Cet événement, qui se déroulera dans toute la France, se traduira par des actions diverses, comme la valorisation du bénévolat, la réalisation de chantiers citoyens, l'organisation de repas fraternels... Mais surtout, cette journée marquera l'intention des maires, soutenus par les associations locales, de diversifier et de renforcer durablement toutes les actions déjà engagées dans la commune pour développer les liens sociaux, les solidarités de voisinage, l'engagement citoyen.

C'est pourquoi nous insistons sur l'importance d'obtenir la signature par une majorité de maires d'une charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité, qui montrera le souci croissant des maires de renforcer le vivre ensemble pour combattre les attitudes de repli sur soi, d'indifférence et parfois même de peur, qui tendent à affaiblir les rapports entre humains et entre communautés. Ce qui est particulièrement inquiétant, dans une période caractérisée par l'amplification des risques environnementaux, économiques et sociaux.

Vous trouverez donc ci-joint le projet de charte à signer, que vous pouvez d'ailleurs amender afin de l'adapter aux caractéristiques de votre territoire et aux attentes de votre environnement associatif.

Nous espérons ainsi vivement vous compter parmi les signataires. Et afin que nous puissions vous intégrer dans la liste des communes signataires, qui sera diffusée largement par les organisations partenaires. Il vous faudra nous adresser par mail une copie de la charte signée avec les coordonnées d'un référent (le maire dans l'idéal).

REFERENT

Nom/Prénom :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

A renvoyer complétée et signée à joachim.reynard@odas.net

CHARTRE MUNICIPALE DE LA CITOYENNETE ET DE LA FRATERNITE

Dans une période de graves incertitudes, afin de se mobiliser davantage contre la progression du repli sur soi, du mal-être et de l'exclusion,

Mme/M. _____,

Maire de _____

s'engage dans une démarche inédite de consolidation du « vivre-ensemble », à travers trois objectifs :

Valoriser davantage la convivialité, l'écoute et l'entraide entre habitants...

Pour consolider les liens sociaux et les repères collectifs, de plus en plus nécessaires compte-tenu de l'accroissement de la vulnérabilité économique, relationnelle et environnementale, la commune accentuera ses efforts de promotion de la convivialité, de l'écoute et de l'entraide entre habitants, avec tous les moyens dont elle dispose. Elle s'efforcera notamment de multiplier les démarches culturelles, sportives et festives permettant à chacun de mieux connaître son voisin, son quartier, sa ville, et d'accepter l'autre dans sa différence.

Renforcer davantage les rapports entre générations...

Pour réduire les risques de fracture entre les générations, la commune s'attachera à renforcer le rôle des plus âgés auprès des plus jeunes et celui des plus jeunes auprès des plus âgés. Elle favorisera la multiplication de temps de rencontres intergénérationnels dans les écoles notamment, avec le souci d'aboutir à un partage de savoirs, autour par exemple de la mémoire des métiers ou des quartiers. Elle pourrait s'impliquer par ailleurs dans l'organisation d'un réseau de référents bénévoles aptes à assurer une présence auprès de tous les publics isolés, en complément de l'action des services publics.

Encourager davantage l'engagement citoyen...

Pour inciter un plus grand nombre d'habitants à s'engager spontanément dans des actions collectives, la commune mettra davantage en relief dans ses démarches de communication les dynamiques de participation citoyenne les plus significatives et les plus inspirantes. Elle organisera par ailleurs un service de promotion et d'accompagnement du bénévolat pour renforcer convergence entre l'offre et la demande de bénévoles. En lien avec les autres services de la ville et avec les associations locales, celui-ci pourrait assurer une plus grande promotion du bénévolat, en informant les habitants sur la diversité des activités bénévoles et l'intérêt d'y participer, pour les autres comme pour soi-même.

Et pour inscrire ces initiatives dans une démarche pérenne, le Maire pourrait s'engager à élaborer un projet global pour la ville, visant à irriguer l'ensemble des politiques locales d'un objectif commun : le développement de la citoyenneté et de la fraternité.

Cette charte constitue donc un engagement de l'équipe municipale en direction des acteurs locaux, institutionnels ou associatifs, qui partagent ces valeurs et objectifs.

Fait à _____

Le _____

Signature